

# L'université citoyenne s'engage pour le climat

**S**ignataire du Plan Climat Local (PCL), l'Université Pierre Mendès-France (UPMF) s'est positionnée en tant qu'acteur moteur au sein de ce vaste programme de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Nous avons demandé à Odile Blanchard, Maître de conférence à l'Université, de répondre à quelques questions afin de mieux comprendre la position de l'UPMF au sein du jeu d'acteurs.

Pouvez vous dire quelques mots sur le projet université citoyenne ?

Engagée officiellement dans le Plan Climat de la METRO, l'Université Pierre Mendès-France (UPMF) a pour objectif en 2010 de stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1999. Le projet Université Citoyenne vise à mettre en place les actions nécessaires pour atteindre cet objectif. Il comprend à la fois des actions de réduction des consommations d'énergie et des campagnes de sensibilisation. Il s'appuie à la fois sur les travaux effectués par des étudiants que j'encadre, et sur la coopération engagée avec de nombreuses personnes des services administratifs de l'UPMF. Par les économies d'énergie qu'il génère et la sensibilisation qu'il développe, le projet a une portée à la fois environnementale, financière et pédagogique.

Quel intérêt avez vous trouvé à la collaboration avec l'ALE ?

Le partenariat avec l'ALE est fondamental. C'est grâce au financement d'une année d'apprentissage d'un étudiant de l'UPMF par l'ALE que le projet a pu voir le jour en 2003. C'est aussi grâce à l'expertise de l'ALE que des diagnostics thermiques qualitatifs ont pu être menés sur les bâtiments. L'ALE, enfin, apporte aussi un appui indispensable lors des actions de sensibilisation sur le campus.

Comment ce projet va t il se poursuivre ?

Au sein de l'UPMF, les actions mises en place se poursuivent. Par exemple, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont suivies régulièrement ; une campagne annuelle de sensibilisation est montée en collaboration avec des étudiants. Des investissements de long terme sur le bâti pourraient être entrepris, si des financements pouvaient être accordés par les autorités de tutelle. Au-delà de l'UPMF, des coopérations se développent. Le projet essaime petit à petit, tant au niveau des autres universités grenobloises que sur d'autres campus.



## Un jeudi de l'ALE pour mieux comprendre les DPE

Chaque mois, depuis bientôt huit ans, l'ALE propose à l'ensemble de ses partenaires un jeudi après midi d'information et d'échanges sur une « jeudi » de 2006, le sujet retenu était celui des « Diagnostics de Performance Énergétique (DPE) », tout nouveau dispositif d'affichage des consommations énergétiques des bâtiments rendu obligatoire par la transcription d'une Directive Européenne. C'est avec l'appui de l'Agence régionale, Rhônalpénergie-Environnement (RAEE) qu'ont été présentés objectifs, conditions et planning de mise en oeuvre, outils et méthodes disponibles pour réaliser ces DPE. Une soixantaine de participants étaient présents, parmi lesquels des « habitués » des jeudis de l'ALE : personnel des services techniques des collectivités locales et des organismes de logement social, bureaux d'études, associations... Le sujet présenté a également permis de toucher de nouveaux partenaires : syndicats de copropriétés, notaires, personnel d'agences immobilières, diagnostiqueurs... qui ont ainsi pu compléter leurs informations et présenter leurs premières expériences. Le cercle s'est élargi, la culture sur le changement climatique et les enjeux de la maîtrise de l'énergie se diffuse !

## Le Plan Climat Local fait sa campagne sur l'éclairage

Dans le cadre des actions transversales du Plan Climat Local, une opération grand public sur l'éclairage performant a été réalisée. La campagne a permis de coordonner différents partenariats en vue d'avoir un maximum d'impact par rapport à l'objectif visé : "Vivons éclairés, soyons économes". Les principaux partenariats étaient les suivants :

- Les trois principaux fabricants de lampes basse consommation (LBC) ont été sollicités plus de six mois avant le début de la campagne pour les inciter à mettre en place des opérations de promotion sur les LBC dans les principaux points de vente de l'agglomération, pendant la campagne.
- 21 points de vente de l'agglomération (hypermarchés, supermarchés, magasins de bricolage, magasins de luminaires) ont été rencontrés individuellement afin de signer, avec chacun, une charte de collaboration définissant les engagements des magasins et de la Métro pendant la campagne. 10 magasins ont notamment accueilli deux jours par semaine des animateurs de l'École Supérieure de Commerce (ESC) de Grenoble chargés d'informer la clientèle sur l'éclairage performant et de distribuer des coupons de réduction de 1 € pour tout achat d'une lampe basse consommation.
- Enfin, deux fournisseurs d'énergie, GEG et EDF ont contribué financièrement à l'émission de 11 000 bons de réduction de 1 € pour l'achat de lampes basse consommation.

## L'ADEME à l'origine des ESPACES INFO→ENERGIE

Depuis 2001, L'ADEME (L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a mis en place, en s'appuyant sur des structures existantes, un vaste réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Afin de répondre à une demande toujours croissante d'un large public, l'ADEME s'est impliquée en mettant les moyens nécessaires à la création de ce réseau national avec le soutien des collectivités territoriales. En effet, c'est grâce à l'impulsion de l'ADEME mais aussi de la Région Rhône-Alpes, du Conseil Général et de la Métro que l'ALE fait aujourd'hui partie des 160 ESPACES INFO→ENERGIE présents sur le territoire. L'ALE propose depuis 2001 un service personnalisé, gratuit et indépendant aux personnes souhaitant avoir des informations sur toute question relative à l'énergie (choix de matériaux, de systèmes de chauffage, calcul de charges, recours aux énergies renouvelables, choix d'un véhicule



propre...). Ce maillage territorial d'espaces dédiés à l'accueil du public et au conseil en énergie, est issu de la combinaison entre une forte demande citoyenne, une volonté de l'ADEME, l'existence de structures déjà en place et le soutien des collectivités locales. La première année, l'ESPACE INFO→ENERGIE de l'ALE comptabilisait 330 conseils aux particuliers. Il en compte 1700 en 2006. Le nombre de contacts est en constante augmentation et le public se diversifie. Il est à noter, par exemple, une augmentation de la demande d'informations et d'interventions provenant des copropriétés.